



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 14 juin au 15 juillet 2024

Propriétaire	Commune d'Echandens
Parcelle N°	7
Adresse	Esplanade de Bellevue
Nombre d'arbres	1
Essence	pin sylvestre
Motif	arbre sec
Compensation	oui
Essence	2 bouleaux noirs / Betula nigra

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 06 juin 2024
CBE/lc--51176